



# Assemblée générale

Distr. générale  
21 mai 2020  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatorzième session

Point 123 de l'ordre du jour

### Renforcement du système des Nations Unies

#### **Lettres identiques datées du 20 mai 2020, adressées au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et au Président de l'Assemblée générale par les Représentants permanents du Canada, du Chili, de l'Égypte, du Guyana, de l'Italie, du Malawi, de la Nouvelle-Zélande, du Rwanda, de Singapour et de la Suède auprès de l'Organisation**

Nous avons l'honneur de vous faire tenir une déclaration commune, dont un groupe de 175 pays s'est porté co-auteur, sur la question des marchés libres, de la circulation des biens essentiels et de la connectivité de la chaîne d'approvisionnement (voir annexe).

La déclaration commune envoie un message fort et clair sur l'importance des marchés libres, de la circulation des biens essentiels et de la connectivité de la chaîne d'approvisionnement pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. De nombreuses priorités essentielles de l'ONU, telles que la sécurité alimentaire mondiale, la lutte contre la faim et les inégalités, l'aide humanitaire et l'accès aux fournitures médicales essentielles dépendent de la continuité du flux de biens essentiels et de la connectivité de la chaîne d'approvisionnement.

Le fait que tant de pays se soient portés co-auteurs de la déclaration commune et que des groupes régionaux de pays membres de l'Organisation s'y soient ralliés en si grand nombre non seulement met en évidence l'importance cruciale de cette question, mais montre aussi que son texte est équilibré, opportun et présente un intérêt pour la situation mondiale actuelle. Nous espérons que cette déclaration commune aidera à mobiliser un appui international, y compris par l'intermédiaire du système des Nations Unies, en vue de faciliter l'acheminement de biens essentiels, notamment de nourriture et de fournitures médicales vitales, à toutes celles et tous ceux qui en ont besoin, et qu'elle jettera les bases d'une reprise globale à long terme à l'issue de la pandémie.



Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 123 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent du Canada  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Marc-André **Blanchard**

Le Représentant permanent du Chili  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Milenko Esteban **Skoknic Tapia**

Le Représentant permanent de la République arabe d'Égypte  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Mohamed Fathi Ahmed **Edrees**

Le Représentant permanent de la République coopérative du Guyana  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Rudolph Michael **Ten-Pow**

La Représentante permanente de l'Italie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Mariangela **Zappia**

Le Représentant permanent de la République du Malawi  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Perks Master Clemency **Ligoya**

Le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Craig John **Hawke**

La Représentante permanente de la République du Rwanda  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Valentine **Rugwabiza**

Le Représentant permanent de la République de Singapour  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Burhan **Gafoor**

La Représentante permanente de la Suède  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Anna-Karin **Eneström**

**Annexe aux lettres identiques datées du 20 mai 2020 adressées  
au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies  
et au Président de l'Assemblée générale par les Représentants  
permanents du Canada, du Chili, de l'Égypte, du Guyana,  
de l'Italie, du Malawi, de la Nouvelle-Zélande, du Rwanda,  
de Singapour et de la Suède auprès de l'Organisation**

**Déclaration commune sur les marchés libres, la circulation des biens essentiels  
et la connectivité de la chaîne d'approvisionnement**

1. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a gravement perturbé les sociétés et les économies et a fortement réduit le commerce mondial et les déplacements internationaux, ce qui a eu des répercussions négatives sans précédent sur les moyens de subsistance des populations du monde entier. Il est évident que nous faisons face avant tout à une crise sanitaire mondiale et que dans l'immédiat, la priorité est de garantir la santé et la sécurité de nos citoyens tout en mettant en place des conditions propices à une reprise forte. Le Secrétaire général a demandé à juste titre à tous les pays de collaborer pour préparer un relèvement inclusif à long terme et « reconstruire en mieux ». À cet égard, il importe que les pays coopèrent d'urgence dans un esprit de solidarité mondiale, dans le cadre des institutions multilatérales et du système des Nations Unies.

2. Outre la crise sanitaire immédiate, la pandémie de COVID-19 a perturbé le fonctionnement normal des marchés libres, la connectivité de la chaîne d'approvisionnement mondiale et la circulation des biens essentiels, en particulier des produits alimentaires et agricoles, des fournitures médicales vitales et des équipements de protection individuelle. Ces perturbations ne menacent pas seulement la sécurité alimentaire mondiale et l'accès aux fournitures et équipements médicaux essentiels ; ils entravent également la lutte contre la pauvreté, la faim et les inégalités. Au final, si les biens essentiels ne peuvent pas circuler normalement, c'est l'action que nous menons pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 en faveur de nos populations, en particulier des plus vulnérables, qui va en souffrir.

3. Les plus pauvres et les plus vulnérables sont les plus durement touchés par la pandémie, qui exacerbe les problèmes de développement existants, creuse les inégalités et aggrave les effets néfastes des changements climatiques et d'autres chocs et catastrophes naturelles. Nous constatons également que les femmes et les enfants sont touchés de manière disproportionnée. Les mesures que nous prenons aux niveaux national et mondial doivent répondre aux besoins de toutes et de tous et promouvoir l'égalité des genres et les droits humains.

4. Alors que nous cherchons à bâtir des sociétés plus inclusives et plus résilientes pour nos populations, conformément au Programme 2030, il faut reconnaître que des marchés libres et la connectivité de la chaîne d'approvisionnement sont essentiels pour garantir la circulation des biens essentiels au niveau mondial. À cet égard, nous nous félicitons de l'appel que le Secrétaire général a lancé aux gouvernements pour qu'ils facilitent la réponse de la chaîne d'approvisionnement mondiale à la pandémie de COVID-19.

5. Il est essentiel que tous les États Membres de l'ONU et les organismes des Nations Unies reconnaissent et réaffirment que des marchés libres et des chaînes d'approvisionnement connectées au niveau mondial sont indispensables pour garantir la circulation sans entrave des fournitures médicales et alimentaires vitales et d'autres biens et services essentiels par-delà les frontières. Les mesures d'urgence prises pour faire face à la COVID 19 sont jugées nécessaires, mais elles doivent être ciblées,

proportionnées, transparentes et temporaires, ne pas créer d'obstacles inutiles au commerce ni perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales, et respecter les règles fixées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous insistons sur le fait que la transparence est essentielle pour instaurer la confiance dans le commerce international, et qu'elle passe par l'échange d'informations commerciales communiquées par l'OMC.

6. Nous considérons et réaffirmons que les infrastructures essentielles telles que les aéroports, les routes, les chemins de fer et les ports maritimes doivent rester ouvertes afin de permettre la circulation des biens essentiels de différentes manières (services aériens, ponts aériens, réseaux routiers et itinéraires maritimes). Pour que les chaînes d'approvisionnement mondiales soient viables et intègres, il faut qu'un réseau de transport international soit opérationnel dans le monde entier. Nous saluons l'engagement des travailleurs du secteur des transports, qui assurent la circulation des biens essentiels et la connectivité de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Nous déclarons également que pour maintenir la fluidité des échanges, des mesures efficaces de facilitation du commerce sont nécessaires, telles que la dématérialisation des procédures, chaque fois que possible.

7. Nous demandons aux organismes des Nations Unies de cibler leur assistance pour aider les pays en développement à obtenir un accès international aux fournitures essentielles, notamment aux stocks détenus par l'Organisation mondiale de la Santé et le Programme alimentaire mondial, entre autres. Au niveau des pays, ils peuvent conseiller et aider les autorités nationales pour ce qui est d'acheter, de distribuer et d'utiliser ces fournitures, ainsi que d'améliorer les capacités de production locales.

8. Nous saluons le lancement de l'Équipe spéciale des Nations Unies pour la chaîne d'approvisionnement COVID-19, y compris les « vols de solidarité », qui continueront de distribuer des fournitures médicales et des équipements de protection individuelle dans 95 pays. Nous convenons qu'il faut d'urgence atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 dans les situations humanitaires et intensifier l'appui aux mesures prises par les organismes des Nations Unies et leurs partenaires pour apporter une aide humanitaire à celles et ceux qui en ont besoin. À cet égard, nous réaffirmons qu'il importe d'éviter de perturber d'une quelconque manière la circulation des fournitures et des travailleurs humanitaires, conformément au Plan de réponse humanitaire global COVID-19 actualisé.

9. Nous soulignons qu'il faut faire en sorte de perturber le moins possible les chaînes d'approvisionnement alimentaire et agricole mondiales et veiller à ce que tous et toutes, en particulier les plus vulnérables, puissent avoir accès à des aliments adéquats, sûrs et nutritifs à un coût abordable. Nous soulignons également qu'il importe que les chaînes d'approvisionnement alimentaire et agricole continuent de fonctionner et qu'il faut garantir l'acheminement continu vers les marchés des denrées alimentaires, du bétail, des produits et des marchandises essentiels à la production agricole et alimentaire. Il faut aussi prendre acte des services essentiels offerts par les travailleurs et les agriculteurs dans les chaînes agricole et alimentaire, et les aider à poursuivre leur travail essentiel en toute sécurité. Cela est essentiel pour éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition au niveau mondial, et promouvoir l'agriculture durable.

10. Nous prenons acte du rôle crucial que joue le secteur privé dans le fonctionnement continu des marchés libres, la connectivité de la chaîne d'approvisionnement et la circulation des biens essentiels. Nous convenons qu'il faut soutenir le secteur privé et collaborer avec lui en vue de trouver des solutions novatrices permettant d'augmenter la production et la distribution, l'objectif étant de répondre aux exigences nationales et mondiales critiques. Nous pensons également qu'il faut collaborer avec les microentreprises et petites et moyennes entreprises et

les soutenir, notamment en les aidant à accéder aux marchés aux niveaux local et international, car elles jouent un rôle important dans la connectivité de la chaîne d'approvisionnement mondiale. En outre, nous affirmons que les gouvernements, les banques multilatérales de développement et le secteur privé doivent travailler ensemble pour améliorer les flux d'investissements privés et l'accès aux chaînes d'approvisionnement mondiales dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables.

11. Nous nous félicitons de tous les partenariats internationaux visant à accélérer le développement, la production et la distribution équitables et à un coût abordable de vaccins, d'outils diagnostiques et de thérapies pour faire face à la COVID-19, y compris le dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Access to COVID-19 Tools Accelerator). Ces partenariats s'appuient sur des marchés libres et sur la connectivité de la chaîne d'approvisionnement pour faciliter la recherche et le développement, et sur la diffusion des technologies de la santé dans les pays et au-delà des frontières pour garantir un dépistage et un accès à ces technologies qui soient équitables. À plus long terme, il est d'un intérêt vital pour tous les pays que le commerce des technologies de la santé reste aussi libre et prévisible que possible.

**Liste des co-auteurs**

- |     |                                 |     |                      |
|-----|---------------------------------|-----|----------------------|
| 1.  | Afghanistan                     | 36. | Comores              |
| 2.  | Afrique du Sud                  | 37. | Congo                |
| 3.  | Albanie                         | 38. | Costa Rica           |
| 4.  | Algérie                         | 39. | Côte d'Ivoire        |
| 5.  | Allemagne                       | 40. | Croatie              |
| 6.  | Andorre                         | 41. | Danemark             |
| 7.  | Angola                          | 42. | Djibouti             |
| 8.  | Antigua-et-Barbuda              | 43. | Dominique            |
| 9.  | Arabie saoudite                 | 44. | Égypte               |
| 10. | Arménie                         | 45. | El Salvador          |
| 11. | Australie                       | 46. | Émirats arabes unis  |
| 12. | Autriche                        | 47. | Équateur             |
| 13. | Bahamas                         | 48. | Espagne              |
| 14. | Bahreïn                         | 49. | Estonie              |
| 15. | Bangladesh                      | 50. | Eswatini             |
| 16. | Barbade                         | 51. | Éthiopie             |
| 17. | Bélarus                         | 52. | Fédération de Russie |
| 18. | Belgique                        | 53. | Fidji                |
| 19. | Belize                          | 54. | Finlande             |
| 20. | Bénin                           | 55. | France               |
| 21. | Bhoutan                         | 56. | Gabon                |
| 22. | Bolivie (État plurinational de) | 57. | Gambie               |
| 23. | Bosnie-Herzégovine              | 58. | Géorgie              |
| 24. | Botswana                        | 59. | Ghana                |
| 25. | Brunéi Darussalam               | 60. | Grèce                |
| 26. | Bulgarie                        | 61. | Grenade              |
| 27. | Burkina Faso                    | 62. | Guatemala            |
| 28. | Cabo Verde                      | 63. | Guinée               |
| 29. | Cambodge                        | 64. | Guinée équatoriale   |
| 30. | Cameroun                        | 65. | Guyana               |
| 31. | Canada                          | 66. | Haïti                |
| 32. | Chili                           | 67. | Honduras             |
| 33. | Chine                           | 68. | Hongrie              |
| 34. | Chypre                          | 69. | Îles Marshall        |
| 35. | Colombie                        | 70. | Inde                 |

---

71.	Indonésie	107.	Mozambique
72.	Iraq	108.	Myanmar
73.	Irlande	109.	Namibie
74.	Islande	110.	Nauru
75.	Israël	111.	Népal
76.	Italie	112.	Niger
77.	Jamaïque	113.	Nigéria
78.	Japon	114.	Norvège
79.	Jordanie	115.	Nouvelle-Zélande
80.	Kazakhstan	116.	Oman
81.	Kenya	117.	Ouganda
82.	Kirghizistan	118.	Ouzbékistan
83.	Kiribati	119.	Pakistan
84.	Koweït	120.	Palaos
85.	Lesotho	121.	Panama
86.	Lettonie	122.	Papouasie-Nouvelle-Guinée
87.	Liban	123.	Paraguay
88.	Libéria	124.	Pays-Bas
89.	Libye	125.	Pérou
90.	Liechtenstein	126.	Philippines
91.	Lituanie	127.	Pologne
92.	Luxembourg	128.	Portugal
93.	Macédoine du Nord	129.	Qatar
94.	Madagascar	130.	République centrafricaine
95.	Malaisie	131.	République de Corée
96.	Malawi	132.	République de Moldova
97.	Maldives	133.	République démocratique populaire lao
98.	Mali	134.	République dominicaine
99.	Malte	135.	République tchèque
100.	Maroc	136.	République-Unie de Tanzanie
101.	Maurice	137.	Roumanie
102.	Mexique	138.	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
103.	Micronésie (États fédérés de)	139.	Rwanda
104.	Monaco	140.	Sainte-Lucie
105.	Mongolie	141.	Saint-Kitts-et-Nevis
106.	Monténégro		

- 142. Saint-Marin
- 143. Saint-Vincent-et-les Grenadines
- 144. Samoa
- 145. Sénégal
- 146. Serbie
- 147. Seychelles
- 148. Sierra Leone
- 149. Singapour
- 150. Slovaquie
- 151. Slovénie
- 152. Soudan
- 153. Soudan du Sud
- 154. Sri Lanka
- 155. Suède
- 156. Suisse
- 157. Suriname
- 158. Tadjikistan
- 159. Tchad
- 160. Thaïlande
- 161. Timor-Leste
- 162. Togo
- 163. Tonga
- 164. Trinité-et-Tobago
- 165. Tunisie
- 166. Turkménistan
- 167. Turquie
- 168. Tuvalu
- 169. Ukraine
- 170. Uruguay
- 171. Vanuatu
- 172. Viet Nam
- 173. Yémen
- 174. Zambie
- 175. Zimbabwe